

 NOUVELLE REVUE  
THÉOLOGIQUE

57 N° 3 1930

Les directives de l'encyclique 'Mens nostra'

Albert VALENSIN

p. 177 - 190

<https://www.nrt.be/en/articles/les-directives-de-l-encyclique-mens-nostra-3374>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

# Les directives de l'encyclique

## « Mens nostra »

Si l'action catholique doit être l'épanouissement de la vie catholique, il convenait que la sanctification des âmes allât de pair, dans les desseins du Vicaire de Jésus-Christ, avec l'organisation des cadres et la tactique des offensives chrétiennes. Personne ne saurait donc s'étonner qu'une encyclique ait eu pour objet de recommander aux fidèles ce moyen singulièrement efficace de réforme intérieure et de progrès religieux, qui s'appelle les *exercices spirituels*.

Le document pontifical indique successivement ce qu'il faut attendre de ces exercices, — où il convient de les faire, — ce que doivent être ceux à qui on les proposera, — la manière de les conduire, — enfin les conditions requises pour que s'en prolongent les bienfaits.

Nous voudrions dans les pages suivantes commenter sommairement ces directives et en dégager l'esprit.

Un triple *renouvellement* est à attendre, nous dit le pape, de la pratique des exercices spirituels. D'abord celui *des certitudes apaisantes de la foi*.

Il est des problèmes en effet auxquels reste suspendue l'inquiétude humaine. La plus grande misère de l'homme n'est pas la pauvreté, ni la maladie, ni l'hostilité des événements, ni les déceptions du cœur, ni la mort : c'est le malheur d'ignorer pourquoi il naît,

souffre, et passe. A ces paroles d'Étienne Lamy, quelle âme ne ferait point écho? Toutes les philosophies et toutes les religions se sont attachées aux problèmes de nos origines et de notre destinée. Et les croyants savent de quelle manière précise l'Évangile du Christ les a résolus.

Or c'est un fait que le silence de la solitude aide ordinairement l'esprit humain à se mieux pénétrer de ces solutions chrétiennes. L'homme de notre siècle, qui fut entre tous un amant de la solitude, Charles de Foucault, nous en a laissé l'émouvant aveu. « Ce désert, écrit-il du Sahara, ce désert m'est profondément doux. Il est si doux et si sain de se mettre dans la solitude en face des choses éternelles! On se sent envahi par la vérité ». Telle peut être la douce et forte emprise de la solitude, que certaines âmes en sortent transformées. Il semble que tout ce qu'elles ont de bon vient des grands espaces de silence qui traversèrent leur vie. C'est du moins ce que pensait Psichari, lui aussi une voix de notre siècle, qui crie dans le désert. Il n'hésitait pas à proclamer sa conviction. « Malheur, s'écriait-il, à ceux qui n'ont pas connu le silence! Le silence qui fait du mal et qui fait du bien, qui fait du bien avec le mal! Le silence qui coule comme un grand fleuve sans écueils, comme une belle rivière, pleine jusqu'aux bords, étale. Bien souvent, il est venu vers moi comme un maître bien-aimé, et il me semblait un peu du ciel qui descendait vers l'homme pour le rendre meilleur. Par nappes immenses, il venait du ciel, des grands espaces interstellaires, des parages sans remous de la lune froide. Il venait de derrière les espaces et par delà les temps. Alors je m'arrêtais plein d'amour et de respect. Car le silence est aussi le maître de l'amour. L'absence de bruit est un grand repos. Mais le silence est plus... c'était le silence qu'écoutait Pascal. C'est lui que nous avons trouvé dans les solitudes d'Afrique. Nous connaissions, à ces moments-là, que c'était, hélas! la seule chose qui vint de Dieu ». Hymne de poète? Sans doute. Mais aussi témoignage vivant rendu aux victoires du silence.

Une psychologie avertie explique d'ailleurs celles-ci. L'âme, qui

s'isole des réalités éphémères, se rapproche des réalités éternelles. Le vide qu'elle creuse alors en elle-même la dispose à devenir un réceptacle. Et les réponses divines, données par la foi aux problèmes de la vie, pourront, au milieu du silence, la trouver à leur mesure.

Les exercices spirituels ne consisteraient-ils qu'à se mettre en solitude, il faudrait déjà dire, qu'en facilitant l'étude des problèmes fondamentaux, dans la solution desquels s'apaise l'inquiétude humaine, ils sont un grand bienfait. Ils le sont plus encore, nous avertit le pape, parce qu'il convient d'en attendre *le renouvellement de l'homme intérieur*.

Il s'agit en effet d'exercices, qui, comme leur nom l'indique, tendent à mettre l'homme en relations de prière avec Dieu. D'une part, ils proposent à son esprit la science divine de la vie. D'autre part, ils stimulent son cœur à s'attacher non à un idéal abstrait de perfection, tel que pouvait le rêver la sagesse stoïcienne, mais à la personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dont l'idéal chrétien est de se revêtir. Or se revêtir du Christ, c'est dans la langue de saint Paul, se renouveler intérieurement, substituer à l'homme charnel l'homme spirituel, mourir pour vivre, être en état de dire avec l'apôtre : « *Je vis, mais ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi* ». On mesurera le bienfait d'un pareil renouvellement, en songeant à tout ce qu'il implique de sanctification et de pacification.

Plus troublant que le tumulte des cités modernes est celui d'une conscience coupable. Mais, dans la retraite, cette conscience prend en horreur le péché et ses hontes. Elle conçoit une salutaire crainte de Dieu. Et, aidée de la grâce, elle monte, par la voie d'une pénitence réparatrice, jusqu'à la charité parfaite et à la paix, parce que le pardon divin restitue à l'âme contrite la présence sanctifiante de l'Esprit, qui, par le Verbe, l'unit au Père.

Il y a, d'après le pape, un troisième bienfait à attendre des exercices spirituels : c'est *le renouvellement du zèle apostolique*.

Ce zèle n'est-il point le fruit de la charité? Aimer Dieu n'est-ce point aimer les hommes, enfants de Dieu et nos frères? Or si le

zèle fut toujours utile à l'extension de la sainte Église, il est des époques où il devient particulièrement nécessaire. Telles sont celles où de toutes parts apparaissent les moissons jaunissantes. Non seulement les vieux pays chrétiens, mais les terres de mission appellent aujourd'hui les moissonneurs. Que ceux-ci arrivent sans tarder ! Et que tous les catholiques, soucieux des progrès du royaume de Dieu, exaltent, en vue de la formation des ouvriers apostoliques, qu'appelle l'évangélisation du monde, ces exercices spirituels, dont il y a lieu d'attendre des bienfaits si grands et si opportuns. Bien plus, non contents de louer les exercices, qu'ils les fassent.

Mais *où les faire ?* La question n'est point superflue. Des routes, dont la vie s'intensifie d'année en année, ne traversent-elles pas aujourd'hui la terre entière ? Voici qu'elles pénètrent jusque dans le désert. Elles violent toutes les solitudes. Trouvera-t-on demain dans le monde une thébaïde ? Heureusement que l'homme, qui a le pouvoir de les détruire, a celui de les restaurer. Obéissant à une inspiration de Dieu, il a établi çà et là des *maisons de retraite*, qui offrent un milieu propice aux exercices spirituels.

Qu'il s'agisse de ces hôtelleries de monastères cisterciens, où la prière liturgique ajoute son recueillement à celui du cloître, ou de ces villas pieuses, dont le silence paraît déjà chargé de prière, et qui, par leur isolement même, invitent l'âme à quitter la terre, c'est dans ces lieux bénis que les hommes de notre temps pourront recueillir les bienfaits, qu'il convient d'attendre des exercices spirituels.

L'expérience prouve cette efficacité. Aussi a-t-on pu dire des maisons de retraite, qu'elles étaient les forteresses du catholicisme. On dira avec plus de raison encore qu'elles en sont les cénacles. Là se renouvellent sous nos yeux les merveilles de la primitive Église. Et de même que du cénacle de Jérusalem, où ils persévéraient dans la prière avec la Vierge Marie, les apôtres sortirent, pleins de vaillance, ainsi de nos maisons de retraite les chrétiens

d'aujourd'hui repartent-ils souvent, en ayant allumé dans leur cœur la flamme d'un amour divin, que rien n'éteint plus jamais.

Faut-il donc souhaiter que tous viennent dans les maisons de retraite pour y faire des exercices spirituels? *Et est-ce à tous, indistinctement qu'il conviendra, de les proposer?* Ce n'est pas apparemment à la multitude que peuvent être proposés les exodes onéreux de la retraite fermée. Pour elle sont instituées les retraites ouvertes, en usage dans les paroisses. Mais la vie paroissiale bénéficiera elle-même de la participation des élites aux retraites fermées. Et c'est à cette élite, à quelque catégorie de fidèles qu'elle appartienne, que devront être proposés les exercices spirituels.

Clercs et laïcs, évêques et prêtres, séculiers et réguliers, hommes du monde et hommes du travail, patrons et ouvriers, étudiants et apprentis, peuvent tous suivre l'exemple que leur donne le Souverain Pontife lui-même, et faire utilement les exercices spirituels. Et elles les feront aussi avec profit ces femmes qui, dans le monde ou dans le cloître, peuvent contribuer aujourd'hui d'une si efficace manière au renouvellement de la vie chrétienne. De discrètes allusions laissent entendre en plusieurs passages de l'encyclique, que l'ancien aumônier des Dames de la retraite à Milan a vu de près, combien ces retraites féminines sont susceptibles de promouvoir non seulement l'avancement religieux de celles qui y participent, mais encore le bien commun.

En plus d'une contrée, des retraites épiscopales ont déjà eu lieu. Et tandis que se multiplient les retraites sacerdotales, c'est de tous les rangs de la société qu'arrivent les adhésions à ces retraites *spécialisées*, dans lesquelles chacun trouve la direction appropriée à son état de vie. Quand des hommes se rencontrent qui comprennent l'importance de ranimer en eux la flamme ardente de la foi et de l'amour de Dieu, ou qui, devant leurs responsabilités sociales, voulant se hausser à la hauteur du devoir chrétien, appellent une parole de réconfort et d'espérance, proposons-leur

de faire les exercices spirituels. Ils constituent l'élite à laquelle ceux-ci s'adressent.

Il est particulièrement remarquable que le Saint-Père insiste sur l'existence de cette élite dans les milieux ouvriers. Et les prêtres, qui ont la pratique des exercices, n'y contrediront pas. Combien d'entre eux sont aujourd'hui les heureux témoins des fruits merveilleux opérés par les retraites de jocistes ! Un mouvement se dessine, qui peut avoir une grande portée sociale, si les exercices, adaptés aux besoins de cette jeunesse ouvrière, en accueillent de plus en plus l'élite, évitent les trop faciles succès des embrigadements corporatifs, et provoquent, par les transformations individuelles qu'ils opèrent, la spontanéité des libres adhésions.

Les bienfaits des exercices spirituels dépendent donc de *la manière de les conduire*.

Cette conduite des exercices est, d'après le Souverain Pontife, ce qui importe le plus. Elle exige la création d'un milieu et l'application d'une méthode.

La solitude de la nature n'est point nécessairement celle de l'âme. Même au désert, on peut n'être pas seul. Si les préoccupations du monde nous y suivent, la cohue des pensées profanes aura vite troublé le recueillement intérieur, sans lequel il n'y a pas de retraite fermée.

Pour favoriser ce recueillement un silence religieux sera de rigueur. Il n'exclura pas seulement ce qui dissipe, mais encore ce qui distrait. Ce serait donc tenir peu de compte des directives pontificales que de multiplier, pendant les exercices spirituels, des réunions, qui bonnes en soi, restent étrangères au but premier de la retraite. Celle-ci n'est pas un congrès. Elle est moins encore une foire. Aussi l'usage qui s'est çà et là introduit dans les séminaires de permettre, pendant les retraites ecclésiastiques, l'accès de la maison aux libraires et aux tailleurs, aux marchands d'objets de piété et d'articles de sport ou de jeux pour les patronages, compromet le résultat spirituel d'exercices, que l'absence de tout

silence protège déjà si mal. Que sera-ce, si, à l'encombrement de ces réunions dissipantes, s'ajoute la hâte d'un travail précipité. Accomplir en trois ou quatre jours le programme de ce qui doit être tout ensemble une retraite et un congrès, c'est risquer de ne plus avoir du temps pour l'oraison, l'examen de conscience et le travail de renouvellement intérieur.

*Le milieu* qu'il s'agit de créer, ne doit donc pas seulement être recueilli : il doit être durable. Il doit laisser le temps à l'âme de se mettre à l'œuvre, de se plonger dans le recueillement, de s'approprier les pensées saintes soumises à sa réflexion, d'acquérir enfin, par la répétition des actes, les habitudes de la vie intérieure. Sans doute, trente jours de retraite dépassent les possibilités du grand nombre, mais dix, huit, six, trois jours, s'ils sont intégralement consacrés au commerce intime de l'âme avec Dieu, peuvent aider à la création de ce milieu favorable qu'exige une conduite intelligente des exercices.

Non moins indispensable que la création d'un milieu est l'application d'une *méthode*. Celle que recommande spécialement le pape est la méthode de saint Ignace. Car elle a, remarque-t-il, le triple avantage de s'appuyer sur les principes d'une ascèse catholique très saine, d'avoir été approuvée par tous ceux qui dans l'Église ont l'autorité du magistère, de la compétence ou de la sainteté, enfin de produire des fruits extraordinaires de sanctification.

Les témoignages historiques ne manquent pas qui confirmeraient au besoin cette déclaration. Plusieurs furent apportés dès l'origine par des hommes éminents. Tel le témoignage de ce Gérard Hammond, prieur de la Chartreuse de Cologne, qui, après avoir fait les exercices de saint Ignace sous la direction du bienheureux Lefebvre, écrivait au prieur de la Chartreuse de Trèves, le 31 mai 1543 : « Maître Pierre Lefebvre, un théologien de Paris, donne aux hommes de bonne volonté qui se présentent à lui, certains exercices remarquables qui, en peu de jours, opèrent en eux une vraie et courageuse conversion, en les détournant de toutes les créatures vers Dieu, et en leur procurant le progrès dans la vertu,

une secrète familiarité avec Dieu, l'amour et l'amitié divine... Certes un tel trésor mériterait d'être cherché jusqu'au fond des Indes » (1). Saint Léonard de Port Maurice, fils de saint François, parle comme le fils de saint Bruno. Et aux débuts de la retraite qu'il a écrite lui-même (2), il n'hésite pas à s'exprimer ainsi : « Pendant ces saints jours, nous avons à nous exercer à l'art divin d'assurer la grande, l'importante affaire de notre salut. Et comme cet art précieux a été inspiré de Dieu au glorieux fondateur de l'illustre Compagnie de Jésus, nous nous conformerons à la méthode qu'il a tracée dans son livre admirable des Exercices ». Voici un fils de saint Dominique, le célèbre orateur irlandais, le P. Burke, qui, faisant écho à un autre de ses frères, le vénérable Louis de Grenade, déclare que « dans ces exercices... saint Ignace se révèle un maître consommé de la divine vérité et de la théologie mystique » (3). Nombreux et imposants les témoignages qui arrivent de toutes les autres familles religieuses, en sorte qu'à ne juger des choses que par l'extérieur, on ne peut que souscrire aux conclusions de Janssen (4) : « Regardé par les protestants eux-mêmes comme un chef-d'œuvre de psychologie (5) de premier ordre, ce petit livre a été pour le peuple allemand, pour l'histoire de sa foi et de sa civilisation, l'un des plus importants des temps modernes... il a exercé une influence si extraordinaire sur les âmes,

(1) *Monumenta historica Fabri*, t. I, p. 448. — (2) SAINT LÉONARD DE PORT MAURICE, O. P. M. *Exercices spirituels*. (Casterman, édit. 1860, p. 5.) — (3) BURKE, O. P. *Panégyrique de saint Ignace*. — (4) JANSSEN, *L'Allemagne et la Réforme*, trad. franç., t. IV, p. 402. — (5) Voir à ce sujet le témoignage récent du protestant BOEHMER, qui, parlant des Exercices, s'exprime ainsi : « un livre minuscule qui malgré sa petitesse est du nombre des livres qui ont décidé du sort de l'humanité... un pareil livre mérite d'exciter un intérêt universel. Mais si on se contente de le feuilleter, on sera vite déçu et on le laissera de côté. En réalité, ce n'est pas un livre au sens ordinaire du mot; ce n'est même pas un livre de dévotion. Il n'a pas la prétention d'être lu, il veut être vécu. » BOEHMER, *Les Jésuites*, trad. Monod., chap. I, § 2, p. 25 (Paris, 1910). On connaît aussi le mot de JOLY, dans sa *Vie de saint Ignace*, ch. II, p. 41 (Collection « Les saints », Gabalda), appelant les Exercices : *le discours de la méthode de la vie intérieure et spirituelle*.

qu'aucun écrit ascétique ne peut lui être comparé. Quiconque se déciderait à suivre fidèlement ses courtes indications expérimenterait dans son âme une transformation analogue ou égale à celle dont saint Ignace fut le premier exemple.»

Il suffit d'ailleurs, pour s'en convaincre, de comprendre ce que signifie conduire des exercices spirituels d'après la méthode de saint Ignace. C'est d'abord les orienter vers un but précis, celui de la recherche, de l'acceptation et de l'accomplissement de la sainte volonté de Dieu dans notre vie personnelle (1). Or la visée de ce but implique toute une théologie. Car l'accomplissement de la volonté divine, du point de vue de la foi, est autre chose que ce qu'avait rêvé la sagesse stoïcienne. Il consiste à se laisser conduire par la lumière de la Vérité divine, à se conformer aux décrets de la Sagesse divine, à reproduire, en notre existence terrestre, quelques traits de la Sainteté divine, à s'attacher, par une généreuse et totale abnégation de soi-même, à la Bonté divine, à agir donc, aussi constamment que possible, sous l'influence de la grâce divine : ce qui est la condition requise pour procurer la gloire divine. « Car, ainsi que l'écrivait, il y a plus de deux siècles, un disciple de saint Ignace (2) : « tout ce qui n'est point conforme à la volonté de Dieu, nous égare de l'ordre de la sagesse, qui règle tous les êtres et nous retire des voies de la Providence qui conduit toutes choses à leur fin. Et où pourrions-nous aller, en nous écartant des voies de la Sagesse et de la Bonté souveraines, sinon à l'erreur et au péché » ?

Pour atteindre ce but des exercices spirituels, la méthode de saint Ignace suggère un programme, qui montre successivement à l'âme la *fin* à atteindre : la gloire de Dieu; la *loi* à observer : celle de l'amour, dont la logique conduit jusqu'à l'indifférence vis-à-vis de tout ce qui n'est pas à Dieu et à la préférence spontanée pour tout ce qui rapproche de Dieu; les *moyens* à prendre, à savoir la prière, la réception des sacrements, la pratique des vertus solides,

(1) *Exercitia Spiritualia*, édit. Marietti, (1928) n. 1. « Ex. sp... ad quaerendam et inveniendam voluntatem divinam in vitae suae dispositione. » —  
 (2) RIGOLEUX, s. 1. *Oeuvres Spir., Maximes*, p. 256, édit. Seguin, Avignon, 1892.

entendons celle que conditionnent le renoncement, la mortification, l'humilité; la *voie* à suivre enfin et qui est le Verbe incarné.

Si l'âme s'attache à Jésus-Christ par la mémoire, en se souvenant de lui, par l'intelligence, en faisant siennes ses idées, par la volonté, en excitant en elle ses désirs, par la vie en imitant ses mystères pourra-t-elle ne pas se disposer, avec l'aide de la grâce, à cet investissement de l'Esprit du Christ, qui est le prélude de l'union divine, consommée, selon le vœu de la liturgie, par la connaissance pénétrante et l'amour pur du Père et du Fils, *per te sciamus da Patrem, noscamus atque Filium?*

Afin de réaliser ce programme, un itinéraire est conseillé, qui passe par les voies traditionnelles : purgative, illuminative, unitive. Des directives sont données, qui s'adressent à l'homme tout entier, à sa conscience dans l'examen, à sa liberté au moment de l'élection, qu'il s'agisse de l'élection d'état ou de celle d'amendement, à son âme pendant les longues heures réservées à l'oraison vocale ou mentale. C'est un fait d'expérience que ces directives s'adaptent avec souplesse aux diverses conditions spirituelles du retraitant, à ses lenteurs comme à ses allégresses, à ses timidités comme à ses audaces, à ses prudenances comme à ses générosités.

De toutes ces directives les plus remarquables par leur bienfaisance sont, sous le nom modeste d'additions, ces rubriques de la prière, qui aident l'âme à se mettre en présence de Dieu avec un recueillement du cœur, et une simplicité de foi, dont l'Esprit perfectionnera, si tel est son bon plaisir, la vertu sanctifiante par l'effusion de ses dons. Telle est l'efficacité de cette méthode, que ceux qui l'ont pratiquée à fond, n'ont jamais hésité à voir dans les Exercices de saint Ignace, une école d'oraison (1).

(1) JUDGE, s. I. *Œuvres spirituelles*, t. VII, p. 156: « Dans ces exercices c'est une chose étonnante, combien il (saint Ignace) multiplie peu les considérations, combien peu il présente de nourriture à l'esprit. Toute l'économie du livre semble ne renfermer que cette simple vérité : tout à Dieu par l'imitation parfaite de Jésus-Christ. S'il semble quelquefois partager l'attention ou permettre qu'on la partage, tout se rapporte à un même terme, à un même but. Il ne veut pas qu'on passe d'une vérité à l'autre, avant qu'on n'en soit tout pénétré; deux ou trois jours lui

L'autorité du Siège apostolique confirme aujourd'hui cette manière de voir. Ce n'est pas un recueil de pieuses industries, réservées à un groupe ésotérique que nous offre le petit livret de saint Ignace, c'est « le code le plus sage et tout à fait universel de la direction des âmes ». Des exercices conduits d'après sa méthode, il n'est donc pas exagéré d'attendre que jailliront dans le monde les eaux vives de la sainteté.

C'est afin que ces eaux soient canalisées et aillent féconder la terre entière de la société chrétienne, que le Saint-Père termine son encyclique par une dernière directive concernant *les conditions requises pour que se prolongent les bienfaits des exercices spirituels*.

« Nous sommes enclins, a écrit Newman, à nous comporter envers Dieu et les choses de Dieu, comme envers un système, une loi, un nom, une religion, un principe, et non comme envers une personne, un bras, un œil vigilant, présent, prompt et puissant » (1). C'est par le rappel fréquent de la présence divine que peut être corrigée cette inclination. Voilà pourquoi les réollections mensuelles et trimestrielles peuvent utilement raviver dans l'âme, avec le souvenir des contacts mystérieux réalisés au cours des exercices spirituels, la vertu même de leurs bienfaits.

paraissent bien employés à cela, s'il est nécessaire. Une méditation où il propose un peu plus de raisonnements est toujours suivie de deux ou trois autres, qu'il appelle tantôt répétition, pour s'imprimer plus avant les points dont on s'est senti le plus touché, tantôt contemplation pour s'accoutumer à recueillir toutes ses facultés et les porter vers un objet simple et indivisible, tantôt application des sens pour entendre, voir, goûter, sentir, et toucher, en certaine manière, ce qu'il y a de plus important dans la vérité que l'on médite. Ses enfants les plus éclairés n'ont rien tant admiré dans ses ouvrages que cette attention à réduire à quelque chose de fixe et d'un, toute la religion et toutes ses pratiques, et ils ont accusé de ne pas les entendre tous ceux qui le faisaient ou penser ou parler d'une autre manière. »

(1) Cité par le Cardinal GASQUET, o. s. b. *Religio religiosi*, p. 46.

L'encyclique *Mens nostra* est, comme on vient de le voir, beaucoup plus qu'une exhortation. Elle est un enseignement. Elle apporte une doctrine. Et il suffit de rapprocher son texte de celui de quelques autres documents pontificaux pour en dégager *l'esprit*.

Le 8 juillet 1924, dans la Constitution apostolique (1), qui approuvait les statuts de l'ordre des Chartreux, révisés selon les prescriptions du Code, le Saint-Père s'était exprimé ainsi : « Tous ceux qui font profession de mener une vie de solitude loin du fracas et des folies du monde, — non pas seulement dans le but d'appliquer toute la force de leur esprit à la contemplation des divins mystères et des vérités éternelles et d'offrir à Dieu d'incessantes supplications pour l'épanouissement et l'extension chaque jour plus grande de son règne, — mais encore pour effacer et expier leurs propres fautes et surtout aussi celles du prochain, par les mortifications de l'esprit et du corps, volontairement déterminées ou prescrites par la règle ; ceux-là, on doit l'affirmer, ont certainement, comme Marie de Béthanie, choisi la meilleure part. Si le Seigneur y appelle, il n'y a pas, en effet, de condition ni de genre de vie que l'on puisse proposer comme plus parfait au choix et à l'ambition des hommes ; en effet, par les liens si étroits contractés avec Dieu, comme par leur sainteté intérieure, ceux qui mènent la vie solitaire, dans le silence des cloîtres, contribuent puissamment à soutenir cet état de sainteté que l'Épouse immaculée du Christ Jésus offre aux regards et à l'imitation de tous ». De cette prééminence de la vie contemplative dans l'Église, le pape des missions se souvient, quand, en son encyclique *Rerum ecclesiae* du 28 février 1926, il recommande aux vicaires apostoliques l'introduction dans leur territoire d'ordres contemplatifs. Après avoir insisté sur la formation d'un clergé indigène et d'instituts religieux indigènes, Pie XI ajoute : « Nous avons parlé jusqu'ici de vos collaborateurs présents et futurs. Il nous reste à ce sujet à solliciter votre zèle sur un dernier point. Si notre projet est réalisé, Nous estimons qu'il contribuera grandement à élargir bien vite le

(1) *Acta Apostolicæ Sedis*, n. 10, (1924, p. 385 seq.)

rayonnement de la foi. Quel prix nous attachons à la vie contemplative, Nous en avons donné une preuve surabondante, quand, il y a deux ans, dans une Constitution apostolique, Nous avons si volontiers confirmé par Notre puissance apostolique la règle particulière de l'ordre des Chartreux, approuvée dès l'origine par l'autorité pontificale et soigneusement amendée d'après les canons du Code de droit canonique. Nous exhortons vivement les supérieurs généraux des ordres contemplatifs à introduire et étendre de plus en plus dans les pays des missions cette forme de vie plus austère en y fondant des monastères ; travaillez-y de votre côté, Vénérables Frères, Fils bien-aimés, en les priant sans relâche, à temps et à contre temps. Ces solitaires attireront sur vous et sur vos travaux une abondance extraordinaire de grâces célestes » (1). Cet appel à fonder des monastères jusque dans les terres de la gentilité n'aide-t-il pas à comprendre l'appel à fonder des maisons de retraites, où se pratiquent les exercices spirituels ? L'un et l'autre procèdent du même esprit, qui est l'esprit de foi.

S'il est vrai qu'au delà de tout ce que les yeux de chair peuvent apercevoir se trouvent les réalités surnaturelles et que la béatitude de l'homme, racheté par le Christ, doit être un jour de les contempler dans la lumière de Dieu, on conçoit que la vie présente du chrétien trouve dans la vie future l'exemplaire de sa perfection. Activité de l'homme, ordonnée par l'amour vers sa fin dernière, elle sera d'abord contemplation de ce qu'elle ne tient encore que par l'espérance et par la foi. Mais telles sont les conditions de l'existence ici-bas que cette contemplation rencontre plus d'un obstacle. Et l'accomplissement des tâches humaines, qui incombent à l'habitant de la terre, risque le plus souvent de lui nuire. Il conviendra donc que dans l'Église des contemplatifs, qui soient tels par excellence, suppléent à l'indigence religieuse de la multitude et contribuent par leur instante prière à rendre plus intime la grâce d'union, que le Christ, par ses membres, communique à son corps mystique. Voilà pourquoi la multiplication des monastères est un bienfait

(1) *Acta Apostolicae Sedis*, n. 3, (1926), p. 65 seqq.

social. Mais il conviendra aussi que, dans l'Église, des contemplatifs se rencontrent jusque parmi les hommes auxquels la Providence réserve les devoirs de l'action. Car la valeur surnaturelle de celle-ci ne vient pas de ce qu'elle se juxtapose, à certaines heures, à la prière, mais plutôt de ce qu'elle s'y subordonne, en ce sens du moins que c'est de la profondeur de la vie intérieure que dépend la sanctification et la fécondité de l'action extérieure.

Si donc, comme le souhaite le Souverain Pontife, pouvaient de fait se multiplier dans l'Église les maisons de retraite et s'étendre à toutes les catégories de fidèles la pratique des exercices spirituels, ce serait, avec la primauté de la vie intérieure, une espérance qui s'affirmerait en face d'un monde, matérialisé et jouisseur : l'espérance des renouveaux chrétiens.

Il y a quelques mois se réunissaient à Versailles des prêtres et des religieux de plus de dix nations différentes, au nombre d'environ 400, pour y étudier les Exercices spirituels de saint Ignace. Il y avait là des Assomptionnistes, des Bénédictins, des Carmes, des Eudistes, des Fils de la Charité, des Franciscains, des Maristes, des Oratoriens, des Rédemptoristes, des Picpudiens, des Trappistes, etc. Les membres de la Compagnie de Jésus, qui assistaient à ces séances d'étude eurent la joie de constater, combien le petit livret de leur bienheureux Père, avait trouvé partout déjà de sympathique intelligence (1). Le nouvel acte du Saint Siège ne pourra qu'intensifier le mouvement des retraites comprises dans l'esprit de saint Ignace. Patron céleste des Exercices spirituels dans toute l'Église (2), saint Ignace y servira ainsi, selon le fervent désir de son cœur, la sanctification des âmes chrétiennes.

Albert VALENSIN, S. I.,

*Professeur à la Faculté de théologie de Lyon.*

(1) Le compte-rendu des travaux de cette semaine des exercices, actuellement sous presse, doit paraître prochainement aux éditions SERS. — (2) *Constitution Apostolique* du 25 juillet 1922.